

Circulaire DHOS/M1/P3 n° 2009-20 du 21 janvier 2009 relative à l'organisation des concours de directeur

21/01/2009

Date d'application : immédiate.

Résumé : organisation des concours de directeur d'école de sages-femmes.

Mots clés : recrutement - directeur d'école de sages-femmes - concours.

Références :

Code de la santé publique, [article D. 4151-10](#) ;

[Décret n° 90-949 du 26 octobre 1990](#) modifié portant statut particulier des directeurs d'école de sages-femmes de la fonction publique hospitalière ;

Arrêté du 26 juillet 1991 fixant la composition du jury et les modalités des concours sur épreuves prévus à l'article 4 du décret n° 90-949 du 26 octobre 1990 portant statut particulier des directeurs d'école de sages-femmes de la fonction publique hospitalière.

Annexe : tableau récapitulatif de la situation des directeurs d'école de sages-femmes dans votre région.

Vous pouvez consulter, en version PDF, la [circulaire DHOS/M1/P3 n° 2009-20 du 21 janvier 2009](#) relative à l'organisation des concours de directeur

Source : BO n° 2009/02 du 15 mars 2009